



Réf: GB6-020 Groupe de travail – Deuxième réunion

28 juillet 2014

Deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages

Genève (Suisse), 8 -11 décembre 2014

Chère Madame / Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (Groupe de travail), aura lieu à Genève, en Suisse du 9 au 11 Décembre 2014. Des dispositions sont prises afin de permettre aux délégués et parties prenantes de tenir des consultations régionales et inter régionales le 8 Décembre 2014.

La réunion est convoquée conformément aux termes de référence adoptés par l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa cinquième session en septembre 2013, par la Résolution 2/2013, *Mise en œuvre de la Stratégie de financement du Traité international*¹. La liste mise à jour des Membres du Groupe de travail peut être consultée sur :

<http://www.planttreaty.org/fr/node/5838/>

À sa première réunion, le Groupe de travail a décidé que les modalités de participation des observateurs à ses réunions ultérieures doivent être semblables à celles suivies pour la première réunion. Il distingue les catégories suivantes pour le traitement des demandes futures : les observateurs des parties contractantes, les groupes de parties prenantes et les observateurs silencieux (y compris les parties non contractantes, les organisations intergouvernementales et le secteur académique).

.../...

¹ La Résolution 2/2013 est disponible sur:
<http://www.planttreaty.org/content/resolution-22013-implementation-funding-strategy-international-treaty>



La réunion se déroulera en anglais, espagnole, français et arabe.

La documentation concernant la deuxième réunion sera disponible sur le site web du Traité : <http://www.planttreaty.org/node/6114/>

Les participants sont responsables de leurs propres préparatifs de voyage, à l'exception des représentants des pays en développement, Membres du Groupe de travail. Le soutien sera fourni pour la participation des représentants désignés par les Membres du Groupe de travail qui sont des pays en développement. Le soutien va couvrir les frais de déplacement et d'hébergement en pension complète pour le représentant de chaque pays en développement Membre du Groupe de travail.

Pour toute requête ou demande pour des informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse électronique :

PGRFA-Treaty@fao.org

Dr Shakeel Bhatti

Secrétaire


Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

00135 Rome, Italie

Tél : +39 06 57053 441 ; Fax : +39 06 5705 6347

Je vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.



Shakeel Bhatti

Secrétaire de l'Organe directeur

Traité International sur les Ressources Phytogénétiques
Pour l'Alimentation et l'Agriculture